



Communiqué
Pour diffusion à 6 h

Commémoration de la tuerie de l'École Polytechnique **Tout mettre en œuvre pour contrer la violence faite aux femmes**

Montréal, le 6 décembre 2012 – Le 6 décembre nous rappelle ce triste jour de 1989 où 14 jeunes femmes furent assassinées à l'École Polytechnique de Montréal, parce qu'elles étaient des femmes. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) commémore ce triste événement en rappelant, hélas, que la violence faite aux femmes demeure toujours une réalité et qu'il faut mettre en œuvre toutes les conditions nécessaires pour l'enrayer. La misogynie, l'exclusion, les attitudes sexistes et la domination par la force n'ont pas leur place dans notre espace civil et démocratique.

« Plus de vingt ans après la tuerie de Polytechnique, on doit reconnaître qu'il y a encore de nombreux efforts et de nombreuses luttes à livrer pour enrayer cette violence faite aux femmes. La violence sexiste a des effets dévastateurs : elle fait atteinte à l'intégrité de la personne, elle affaiblit notre tissu social en provoquant des iniquités entre les hommes et les femmes et elle demeure conséquemment inacceptable », a déclaré le président de la FAE, Pierre St-Germain.

L'abolition du registre des armes d'épaule : un recul significatif

Au Canada, on compte près de 600 refuges pour femmes violentées. Les raisons les plus souvent invoquées par les femmes pour chercher refuge sont la violence psychologique et la violence physique. Malheureusement, les actions pour enrayer ces violences peuvent parfois être fragilisées par une banalisation du discours ou par des reculs législatifs. Ainsi, en avril dernier, le gouvernement conservateur de Stephen Harper a adopté la Loi sur l'abolition du registre des armes d'épaule en dépit des objections répétées de plusieurs organismes, dont la Fédération des femmes du Québec et la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. C'est un recul significatif pour le contrôle de toutes les armes à feu. La création du registre, il y a vingt ans, a permis de réduire le nombre de meurtres commis envers des femmes. Faut-il rappeler que la création de ce registre, adopté en 1991 par les parlementaires fédéraux, était une réponse aux pressions de militantes et militants déterminés à ce que plus jamais un drame comme celui de Polytechnique ne se reproduise.

La FAE dénonce le gouvernement Harper

Malgré tout, le gouvernement Harper s'entête et fait la sourde oreille aux demandes du Québec. Ainsi, il interjette appel de la décision de la Cour supérieure du Québec qui l'oblige à conserver les données du registre des armes d'épaule relatives au Québec. Le gouvernement fédéral invoque, entre autres, que le Parlement a le pouvoir exclusif de modifier ou d'abroger la Loi sur les armes à feu et qu'il n'a pas à demander l'approbation préalable des provinces pour le faire. Il s'oppose ainsi à la volonté du Québec d'obtenir les données contenues dans le registre national des armes d'épaule. Cette volonté, qui a été exprimée par une motion de l'Assemblée nationale, s'appuie sur un fort consensus au sein de la société québécoise pour que ces données soient préservées.

« Sans relâche, nous avons, hommes et femmes, le devoir de concerter nos efforts pour dénoncer toute forme de violence. Nous devons aussi poursuivre notre travail collectif pour empêcher le gouvernement Harper de céder au puissant lobby des armes », a ajouté le président de la FAE, Pierre St-Germain.

Pour la FAE, la lutte à la pauvreté qui affecte particulièrement les femmes et la reconnaissance pleine et entière de l'égalité entre les hommes et les femmes ne peuvent non plus être écartées des actions à poser visant à mettre fin à la violence faite aux femmes. C'est une responsabilité individuelle et collective. L'horrible tragédie de Polytechnique nous le rappelle sans cesse.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller au Service des communications
514 666-7763, poste 296 – bureau
514 910-1754 – cellulaire